



BUREAUX: LILLE — 15, rue d'Angleters

LE MONDE DU TRAVAIL DE ROUBAIX-TOURCOING

5 CENTIMES

BUREAUX: ROUBAIX — 35, rue de Valenciennes

Le Monde du Travail

Ça et Là

LA LOI ANGLAISE CONTRE LE CHOMAGE

Depuis le 15 janvier dernier, en Angleterre, sont payables les allocations prévues par la loi du 15 juin précédent contre le chômage.

L'AUGMENTATION DU NOMBRE DES BROCHES ET DES METHIERS EN ANGLETERRE.

L'augmentation du matériel de tissage a été considérable, en 1912, en Angleterre. Elle n'avait pas été plus forte depuis 1899.

LA REGLEMENTATION DU TRAVAIL DANS LES PROFESSIONS COMMERCIALES.

Le Conseil de Commerce de Lille a tenu le 20 mai son 1000<sup>e</sup> conseil d'administration.

Pour le petit Commerce

Pour le petit Commerce

Le gouvernement avait fait connaître depuis plusieurs mois son intention de préparer un projet de loi ayant pour but d'assurer aux petits producteurs le concours financier qui leur fait si souvent défaut.

Cette aide, ce secours lui sont, autant d'écarts, refusés, ou si parcimonieusement accordés, en beaucoup de cas, ils ne lui sont pas très profitables.

Pour le petit commerce, le premier degré du crédit résidera dans la Société de caution mutuelle qui, par un engagement solidaire, donnera à la signature du moindre détaillant l'acquit de l'escompte.

Une somme de douze millions sera mise à la disposition de ces banques sous forme d'avances sans intérêts, une somme de deux millions étant d'ailleurs distraite de ce total pour être plus spécialement affectée aux banques formées par les associations ouvrières de production qui présentent un intérêt considérable.

Il n'a pas paru moins nécessaire d'organiser le crédit de plusieurs années. Le projet de loi envisage donc la création d'un établissement central dont le rôle en matière industrielle sera analogue à celui que remplit en matière immobilière le Crédit foncier.

Cet établissement central sera constitué sous forme de Société anonyme, dont le capital sera souscrit de préférence par les banques ou les groupements professionnels et dont les statuts seront approuvés par décret.

L'Etat fournira le fonds de garantie, il affectera à cet usage la somme de cinq millions qui lui a été versée par la Banque de France, en vertu de la convention du 23 novembre 1911.

Le projet de loi comporte enfin, à titre accessoire, des dispositions en faveur des banques auxiliaires dont l'activité compléterait celle de l'établissement central, et qui représenteraient au type connu sous le nom d'Omniun.

Il ne reste qu'à souhaiter que le Parlement vote ce projet; ce faisant, il aura accompli une bonne et féconde besogne.

Voici un jugement du tribunal de Boulogne-sur-Mer qui intéresse les organisations patronales et les organisations ouvrières. Il s'agit des conséquences d'une convention collective.

LA MISE A L'INDEX DES NON SYNDIQUES

Voici un jugement du tribunal de Boulogne-sur-Mer qui intéresse les organisations patronales et les organisations ouvrières. Il s'agit des conséquences d'une convention collective.

« Attendu qu'à cette date il est entré au service de J... au salaire de 2 fr. 50 par jour ;

« Attendu qu'il résulte des pièces et documents de la cause que J... aurait pu savoir lorsqu'il a embauché le jeune P... que son apprentissage chez L... n'était pas terminé ;

« Attendu que cette date il est entré au service de J... au salaire de 2 fr. 50 par jour ;

« Attendu qu'il résulte des pièces et documents de la cause que J... aurait pu savoir lorsqu'il a embauché le jeune P... que son apprentissage chez L... n'était pas terminé ;

« Attendu que cette date il est entré au service de J... au salaire de 2 fr. 50 par jour ;

« Attendu qu'il résulte des pièces et documents de la cause que J... aurait pu savoir lorsqu'il a embauché le jeune P... que son apprentissage chez L... n'était pas terminé ;

« Attendu que cette date il est entré au service de J... au salaire de 2 fr. 50 par jour ;

« Attendu qu'il résulte des pièces et documents de la cause que J... aurait pu savoir lorsqu'il a embauché le jeune P... que son apprentissage chez L... n'était pas terminé ;

« Attendu que cette date il est entré au service de J... au salaire de 2 fr. 50 par jour ;

« Attendu qu'il résulte des pièces et documents de la cause que J... aurait pu savoir lorsqu'il a embauché le jeune P... que son apprentissage chez L... n'était pas terminé ;

communiqué tout seul, j'ai rougi en voyant qu'on le regardait, mais bien vite j'ai eu honte d'avoir honte, car Firmin, lui, semblait tout heureux et regardait le monde sans avoir l'air intimidé.

« Possible ! Firmin n'est pas une machine, je le sais bien. C'est un garçon sérieux. Et voilà justement pourquoi je me disais que peut-être il préparait quelque chose.

« Je ne sais pas. M. le Curé m'en aurait parlé. Au contraire, quand nous causons de Firmin, il me dit toujours que notre fils fera du bien dans le pays.

« Le curé, lui aussi, est un homme pas comme les autres.

« Que veux-tu donc. Il faut bien qu'il y ait, tout le monde change aujourd'hui, ou en bien, ou en mal... Tiens, pour mon compte, je préfère que Firmin soit comme ça qu'autrement. Vous autres, les hommes, vous ne savez pas tout ce que les mères de famille sentent et tout ce qu'elles se confient.

« Eh bien, j'en vois souvent venir vers moi, des mères, elles font les « faucons » et qui me disent : « Comme vous avez de la chance, avec votre Firmin qui est un bon fils ! » Et ça me fait sauter le cœur, vois-tu ! Car je sais ce que souffrent ces pauvres femmes, et je comprends mon bonheur.

« Et après ? s'il se fait remarquer que le bien, ça ne me gêne pas !... Tiens, mon idée, c'est que c'est toi qui trompes. Firmin ne restera pas seul. Cela commence toujours comme ça, l'oncle, le misanthrope, qui est mort en Indo-Chine, me le disait : « A côté d'un chrétien qui fait son devoir, il y a Dieu qui travaille ». C'est comme pour le labourer qui laboure son champ. Un jour arrive où l'on trouve le fruit de ses efforts.

« Et puis, dans les communaux, vois-tu, il y a des voisins, qui font comme toi. Vaux-tu savoir la réflexion que je me faisais, il y a quelques jours, en voyant Firmin remonter de l'église ?... Eh bien, je me disais qu'autrefois, dans les champs qu'il traversait, la procession du village passait, suivie par des hommes qui, bien souvent, aimait peu le bon Dieu. Tandis que, maintenant, ça seront nos fils qui, passant à travers les champs, avec Dieu dans leur cœur, seront les vivants ostenseurs... C'est une idée de femme, peut-être, mais j'en suis sûre !...

« La conversation a pris fin. Le père Mathévon a voulu aller voir à la grille était bien fermée. Mais une fois sorti, l'air calme et doux du soir l'a retenu. Du seuil de sa ferme, le paysan regarda le village qui s'étale en formes blanches au-dessous de lui. Il voit la flèche unique de l'église, l'enclos des morts plus blanc que les maisons. Au loin, sur le velours sombre de la campagne, des points de feu brillent.

« Mais lui, le père Mathévon écoute encore l'écho que font dans son esprit les pensées de sa femme. Il regarde ces champs qui à tant aimés, ce village où il a grandi et vécu, ce cimetière où il ira dormir, et au-dessus de tout cela il voit l'immensité du ciel constellée d'étoiles. Et soudain, il pense que sa pauvre vie toute vouée aux rudes travaux, que ses pauvres joies si chèrement achetées, que ses affections carrossées en tramant, méritent de survivre et de se fixer dans une vie, dans des joies et des affections qui les dépassent, comme le ciel domine ses champs.

« Et il comprend que son fils soit le plus aimé dans cet appel que doivent adresser à Dieu les hommes de la terre...

« Et puis le cœur

L'Hommage du Paysan

L'heure du repos va sonner. Comme d'habitude, une fois le souper fini et la table desservie, le père Mathévon s'attarde à goûter la détente qui précède le lourd et bienfaisant sommeil.

Sous la clarté jaune qui tombe de la lampe accrochée au plafond, parmi les choses brunes dont les surfaces luisent dans la pénombre de la pièce, le buste massif du paysan accoudé à la table se détache en un puissant relief. Pour manger comme pour travailler, le père Mathévon a coutume de relever ses manches ; par-dessous son chef qui s'incline, et dont on distingue surtout les cheveux gris crépés et le large front surplombant, ses gros bras velus, tannés par le soleil et striés d'énormes veines, s'étalent sur la table devant un journal déplié.

« Soir, le père Mathévon n'a pas pris goût à la lecture. Après que son fils aîné, Firmin, eut regagné sa chambre, la songerie l'a pris et a creusé deux sillons sur son front.

« Au dehors, dans la cour, des bruits de sabots s'amortissent sur le sol humide. On entend fermer des portes, appeler le chien. Puis, une lumière danse sur les vitres de la fenêtre, le pas des sabots se rapproche, et la mère Mathévon revient, tenant à la main sa lanterne.

« Pendant que l'homme demeure immobile à sa place, la femme passe et repasse devant lui, préparant les menus besoins du lendemain, qui sera un dimanche. Quand elle traverse le cercle lumineux de la lampe, la mère Mathévon montre une de ces physionomies de paysannes de Bretagne, visage au profil arrondi, au teint mat et aux yeux bleus, serré dans une coiffe blanche — qui respirent la quiétude et la douceur. Les ans ont pu entailler la jeunesse de ses traits. Seule la taille s'est déformée sous le poids des travaux de la ferme.

« Tout en procédant à ces préparatifs, le père Mathévon a jeté des coups d'œil du côté de sa femme. Elle s'étonne qu'il soit encore éveillé alors que toujours il finit par s'assoupir. Mais elle ne dit rien, car elle a coutume de laisser à son homme la propriété de ses pensées.

« Or, le père Mathévon a quelque chose qui le travaille, car sentant venir le moment du coucher, le voici qui toussé et se remue :

— Dis donc, femme ?...  
— Eh bien ?  
— Firmin se lève de bonne heure demain matin ?...  
— Oui, il m'en a dit.

« Un grand silence suit cette interrogation. Le père Mathévon rumine. Sa femme s'est arrêtée et le regarde, défrisée devant son silence. Après quelques minutes une autre question surgit :

— Firmin ne t'a jamais parlé de rien ?  
— De rien ? Je ne comprends pas. Que veux-tu dire ?  
— J'ai l'idée qu'il prépare quelque chose ?  
— Je ne sais pas, moi ! Mais toujours est-il que Firmin a une conduite qui m'étonne. Depuis deux ans je ne le reconnais plus. Et je ne suis pas le seul. Ces réunions à la cure... ces livres qu'il lit, ces revues auxquelles il s'abonne ; ces congrès où il va, avec d'autres jeunes gens des villages voisins ; ces messes à l'église, ces... communions nombreuses. Qu'est-ce que cela signifie ?... De mon temps, quand on voyait un jeune homme du village aller si souvent à l'église, on disait qu'il allait entrer dans les ordres...  
— Et tu crois ?...  
— Ma foi, ça pourrait bien. Mais je croyais qu'il avait peut-être dit quelque chose !...  
— Non, il ne m'a rien dit.  
— Alors, je n'y comprends plus rien...  
Et le père Mathévon se plonge à nouveau dans son silence plein de songeries...  
« Vois-tu, je ne voudrais pas contrarier Firmin, mais j'ai peur qu'il se fasse remarquer. Il me semble qu'on peut être un jeune homme convenable, sans avoir son genre de conduite. D'autres ont vécu avant moi, qui ne se croyaient pas obligés à toutes ces réunions, à toutes ces dévotions. Pour ces réunions, ça comprends encore ! Mais pour les livres, ça comprends encore ! Décidément, c'est le monde des garçons qui a changé. C'est le monde renversé ! De mon temps, quand les jeunes du canton se réunissaient, c'était pour les fêtes des villages. Aujourd'hui, ce sont les étrangers qui viennent à ces fêtes, et nos jeunes gens à nous, ils se réunissent pour des congrès religieux ; mais le matin, séance de travail, comme ils disent...  
— Tous les jeunes gens n'y vont pas à ces congrès ?  
— Bien sûr, mais ceux-là on les connaît. Les fêtes des villages, on ne s'y amuse pas assez ! Il leur faut à eux-là la ville voisine ; et ils y font du propre !  
— Tu vois bien ?  
— Hé oui, je vois. Mais cela ne m'explique rien.  
— Ecoute... Pierre, j'ai souvent pensé à ce que tu me dis là. Moi aussi, j'ai regardé Firmin. C'est bien vrai qu'il a changé, qu'il n'est plus comme les autres. Des fois, en revenant avec lui de la messe où il avait

ELECTIONS MUNICIPALES A PARIS (XX<sup>e</sup>)

QUARTIER SAINT-FARGEAUX (Scrutin de ballottage)  
Inscrits : 4.226. — Votants : 3.477. — Suffrages exprimés : 3.437. — Bulletins nuls : 40.  
M. Virot, radical-socialiste, 1955 voix, élu ; M. Fribourg, socialiste unifié, 1426 ; divers, 2.

LES MANIFESTATIONS CONTRE LES 3 ANS

MEETING DU PRE SAINT-GERVAIS  
Le vaste terrain a été aménagé dans les mêmes conditions que lors des meetings précédents. Et quand on les découvre meilleures qu'on n'avait cru, on s'étonne, et l'on se demande pourquoi...  
« Mais, je ne m'inquiète pas autant que toi de tout ce qu'il fait au dehors. La jeunesse, il faut que ça bouge. Et puis le cœur

UN AGENT SEQUESTRE  
L'Agence Havas a publié :  
« Des assistants arrivent encore par la porte du Pré-Saint-Gervais et la Porte-Chaumont, jusqu'à trois heures.

UNE EMBARCATION FRANÇAISE DE SECOURS CHAVIRE. — TROIS MATELOTS NOYES.  
Smyrne, 25 mai. — Les embarcations du « Sénégal » et du croiseur « Bruix », qui ont coopéré au sauvetage des passagers et matelots du « Nevada », ont recueilli 72 personnes.

LA DISLOCATION  
Le meeting prend fin à quatre heures. Le signal de la dislocation est donné par les musiques qui jouent l'« Internationale », l'« Carmagnole ». Les sections, précédées de leurs emblèmes, se dirigent vers les portes Chaumont et du Pré-Saint-Gervais. Des agents, postés non loin de ces deux portes, invitent au fur et à mesure de leur

LE FEU A L'EXPOSITION DE GAND

IL EST CIRCONSCRIT  
Un incendie a éclaté dimanche après-midi à l'Exposition. Il s'est déclaré, assurément, dans une des cuisines d'un restaurant installé avenue des Nations.

LA CATASTROPHE DU « NEVADA »  
(Détails complémentaires)  
UNE EMBARCATION FRANÇAISE DE SECOURS CHAVIRE. — TROIS MATELOTS NOYES.

LA MISE A L'INDEX DES NON SYNDIQUES  
Voici un jugement du tribunal de Boulogne-sur-Mer qui intéresse les organisations patronales et les organisations ouvrières. Il s'agit des conséquences d'une convention collective.

« Attendu qu'à cette date il est entré au service de J... au salaire de 2 fr. 50 par jour ;

« Attendu qu'il résulte des pièces et documents de la cause que J... aurait pu savoir lorsqu'il a embauché le jeune P... que son apprentissage chez L... n'était pas terminé ;

« Attendu que cette date il est entré au service de J... au salaire de 2 fr. 50 par jour ;

« Attendu qu'il résulte des pièces et documents de la cause que J... aurait pu savoir lorsqu'il a embauché le jeune P... que son apprentissage chez L... n'était pas terminé ;

« Attendu que cette date il est entré au service de J... au salaire de 2 fr. 50 par jour ;